

Enfant jusqu'à leur 3ème année

La Commune offre aux parents des enfants jusqu'à leur 3^{ème} année, des sacs à poubelles consignés. Aussi, nous vous invitons à venir les retirer au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Aide pour remplir sa feuille d'impôt

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !



- Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.
- Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres)

Renseignements :

- Pro Senectute, Ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne Tél. 026 347 12 40

Fondation Rieter

- La Fondation Rieter peut accorder un subside complémentaire d'apprentissage aux apprentis/es domiciliés/es dans le district de la Gruyère.
- Le formulaire à remplir pour l'obtention d'un tel subside doit être demandé à Monsieur Pierre Delacombaz, 1669 Neirivue, tél. 026 928 12 15.
- Nous vous rappelons que vous pouvez aussi demander un subside au Service cantonal des Subsidés de formation à Fribourg, tél. 026 305 12 51.

Une aide pour les familles avec enfants

La fondation privée « Das Leben meistern » (maîtriser la vie) soutient prioritairement les familles et parents suisses qui ont trois enfants et plus. Si votre revenu annuel (chiffre 4.910 de la taxation fiscale) ne dépasse pas 60'000.- francs par année, voire 65'000.- francs avec 4 enfants et 70'000.- francs avec 5 enfants etc., la fondation peut apporter une aide de 100.- francs par mois et par enfant.

Si vous remplissez les conditions énumérées, nous vous invitons à prendre contact avec la fondation :

**Fondation „Das Leben meistern“
p.a. Urs Schwaller, Président
Postfach 1363
1701 Fribourg**

Mme Hanny Jungo, coordinatrice
Tél.: 026 321 51 30 Fax. 026 321 51 32 E-Mail: urs-schwaller@bluewin.ch

Avis aux retraités de la Gruyère

La Fédération fribourgeoise des retraités, section de la Gruyère à Bulle vous invite à rejoindre leur association. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à M. Willy Morand à 1661 Le Pâquier, tél. 026 912 50 32.

Le Conseil communal